

CONTROLE SANITAIRE DES PLV: 00125386 page: 1 EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

Direction Santé Environnement et politique Une Seule Santé (DESUSS) Direction déléguée Est (19-23-24-87)

Unité de la Haute-Vienne

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unite de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE							
Prélèvement	00125386	Commune	CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE				
Unité de gestion	o042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	mercredi 20 août 2025 à 14h30				
Installation	UDI 000749 LA MARTINIE	par :	ADRIEN JOUHANNET				
Point de surveil	lance 0000000926 LE MAZET	Motif:	Contrôle sanitaire				
Localisation ex	acte 6 LE MAZET	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée				

Mesures de terrain		Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	24,3	3 °C		25	
Chlore libre	0,10	0 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,20	0 mg(Cl2)/L			

Analyses effectuées par: LABORATOIRE QUALYSE

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00129918 Référence laboratoire : 25081906853901

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	40 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)		0	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,4 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	241 µS/cm		de 200 à 11	00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N°: 00125386)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Limoges le 1 septembre 2025

P/La Directrice Régionale de la Direction Santé Environnement et politique Une Seule Santé, Le Directeur délégué Est,

